

I — L'Arithmétique élémentaire par MM. Kirkland & Scott, traduction de M. U.-E. Archambault, Lévis, Mercier & Cie, libraires-éditeurs. — Approuvée.

II — Livres présentés par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal :

1 — Le "Syllabaire gradué," édition de 1890 ; "l'Abrégé d'Histoire sainte," édition de 1891 ; "l'Histoire du Canada," édition de 1890, publiés par M. C.-O. Beauchemin & Fils, Montréal, sont approuvés à la condition que ces livres soient imprimés sur du papier de meilleure qualité et illustrés ;

2 — "Géographie, cours primaire et intermédiaire," et "Géographie, cours supérieur," éditions de 1891, publiée par MM. C.-O. Beauchemin & fils, Montréal, sont approuvées à la condition que, dans la prochaine édition, les principales lignes de chemin de fer des différents pays soient indiquées et que le texte soit révisé attentivement, de façon à ce qu'il soit tenu compte des changements qui ont eu lieu depuis plusieurs années dans les limites de certains pays.

3. — "Cartographie." — Approuvé.

III — Le sous-comité ne croit pas devoir donner une recommandation spéciale aux traités d'Hygiène de M. le docteur Desroches qu'il a déjà approuvés.

(Signé)

Antoine, évêque de Sherbrooke.

Sur proposition de l'honorable M. Masson, secondé par l'honorable juge Jetté, il est résolu : "Que le sous-comité pour l'examen des livres de classe soit chargé d'étudier la question d'un choix spécial des livres d'école actuellement en usage ou approuvés, dans le but de recommander spécialement et d'arriver à substituer finalement à ces livres, dans un délai aussi court que possible, lorsque le texte est également bon, les

"livres les mieux imprimés, et contenant le plus grand nombre de vignettes et gravures propres à attirer et à fixer l'attention des élèves."

Sur proposition de Mgr l'évêque de Sherbrooke, secondé par l'honorable F. Langelier, Mgr Bégin est nommé membre du sous-comité chargé de l'examen des livres de classe, en remplacement de Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le rapport qui suit du sous-comité chargé de l'examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles est lu et adopté :

Dixième session du sous-comité chargé d'examiner les candidats à la charge d'inspecteur des écoles catholiques, tenue à l'École normale Laval.

Québec, le 31 août et le 1er sept. 1892.

Présents : — M. P.-S. Murphy, président, M. l'abbé Rouleau, MM. F.-X. Drouin et F.-X. Toussaint, et M. John Ahern, professeur à l'École normale Laval, agissant comme examinateur-adjoint.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Trois candidats sont admis à subir l'examen, savoir : MM. Joseph-Evariste Genest-LaBarre, Georges-Paul-Emile Falardeau et Louis-Abdon Guay, les deux derniers ayant obtenu l'autorisation de tenter une nouvelle épreuve sur les matières pour lesquelles ils n'ont pas obtenu des notes qui leur semblaient suffisamment satisfaisantes à l'examen qu'ils ont subi précédemment.

Ils ont obtenu les notes qui suivent : MM. Génest-LaBarre et L.-A. Guay "avec distinction," et M. G.-P.-E. Falardeau "avec grande distinction."

Le rapport ci-dessus est lu et accepté.

(Signé)

P.-S. Murphy,
Paul de Cazes.

L'honorable M. L.-R. Masson, secondé